

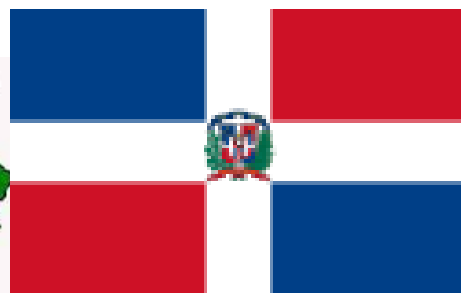
Promenade aux Caraïbes...

Tout d'abord à HAÏTI :



«... HAÏTI fut découvert par Christophe Colomb en 1492, et attribué à l'Espagne (Ile Hispanolia). Au traité de Ryswick, en 1697, l'Espagne cède à la France la partie ouest de l'île, et au traité de Bâle en 1795, l'autre moitié. A la suite de l'insurrection de Toussaint Louverture, combattu par l'expédition du général Leclerc, l'île devient république indépendante en 1804... » (cf. : petit dictionnaire Larousse illustré – édition de 1958).

La partie ouest devient la République d'Haïti, et la partie est la République Dominicaine. (Saint-Domingue)



Nous pouvons trouver trace de cette présence française « ancienne » sur des QSL de stations haïtiennes : fleur de lys et fortification ; noms « français » des opérateurs. La République d'Haïti est, aujourd'hui un état membre de la « Francophonie ».

